RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

Arrêté du 19 OCT. 2023

portant composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice au titre de l'année 2023

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2017-1050 du 10 mai 2017 portant dispositions statutaires communes aux corps de catégorie A de la fonction publique de l'Etat à caractère socio-éducatif ;

Vu le décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps interministériel des assistants de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 31 août 2011 portant application, au ministère de la justice, du décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 1er septembre 2021 fixant les modalités d'organisation et l'épreuve de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 23 mai 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice.

ARRÊTE :

Article 1er

En application de l'arrêté du 1er septembre 2021 susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service social des administrations de l'Etat au ministère de la justice organisé au titre de l'année 2023 est composé de la manière suivante et par ordre alphabétique :

Civilité	Nom	Prénom	Corps/Grade	Direction	Affectation	Fonction
Mme	BLANQUET	Hélène	Assistante principale de service social	DAP	SPIP 34 - Antenne du CP de Béziers	Assistante de service social
Mme	BONNAFOUS	Evelyne	Administratrice générale de l'Etat	Ministère de la Santé et de la Prévention - Ministère des Solidarités et des Familles	DRH/STNGP	Chargée de mission auprès de la Cheffe de service du pilotage et de la gestion des ressources humaines
Mme	CASADIO-LORETI	Pauline	Attachée principale	DRH-SG commun Ministères sociaux	Service transformation numérique et gestion de proximité (STNGP) / Bureau des personnels de la filière santé-social	Adjointe au chef du bureau
M	ETIENNE	Pierre	Assistant principal de service social	DPJJ	DIR Grand-Ouest/DTPJJ 29-56/ UEMO de Vannes	Assistant de service social
Mme	HIE	Sophie	Assistante principale de service social	DPJJ	UEMO ST BRIEUC	Assistante de service social
Mme	JAGOT	Elisabeth	DPIP CN	DAP	DISP RENNES / DPIPPR	Référente politiques sociales, familiales et partenariales
Mme	LAURENT	Catherine	Attachée principale	SG	SEM/Sous-direction des affaires juridiques	Juriste - consultante
M.	MENIGOZ	Jérôme	DPIP CN	DAP	DISP STRASBOURG / SPIP 68 RA MULHOUSE	Chef d'antenne
Mme	PECQUERY	Natacha	Assistante principale de service social	SG	DIR-SG GRAND-NORD / DRHAS	Assistante de service social
Mme	RODICQ	Caroline	CTSS 1er grade	Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO)	Conseillère Technique Service Social Nationale

Article 2

Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'assistant principal de service sociale des administrations de l'Etat organisé au titre l'année 2023 est présidé par Madame BONNAFOUS Evelyne, administratrice générale de l'Etat.

Article 3

Monsieur MENIGOZ Jérôme, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation de classe normale, est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 4

La secrétaire générale du ministère de la justice est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 OCT. 2023

Pour le ministre et par délégation :
Le chef de Bureau du recrutement et de la formation professionnelle,

JOM

Jérémie MEURISSE